

Une revue qui informe nos élus...

'Echarpe90



Bulletin d'information

n°46 - Septembre 2025

ZOOM sur Michel BERNÉ...

*... ancien Président de l'Association
des Maires (ADMF) de 2001 à 2014.*



Son grand sourire et son rire tonitruant en faisaient un homme communicatif. Sa sympathie et sa convivialité en faisaient une personne affable. Généreux et paternaliste, Michel Berné, ancien maire de Rougemont-le-Château et ancien président de l'Association des Maires du Territoire de Belfort, était toujours soucieux du bien être de ses administrés et de ses agents. Décédé le 22 juillet dernier, nous garderons toujours en mémoire la bonhomie de cet homme qui aimait venir à la Maison des Communes et appréciait son rôle de représentant des maires. Retour sur son action...

Edito...

■ Actualité p.5

■ Les partenaires s'expriment

■ Vie de l'Association p.3
Calendrier des manifestations
de l'automne

■ Communauté 360 p.6

- GROUPAMA
- ENEDIS
- GRDF

■ Zoom sur... p.10



Le Mot du Président

Stéphane GUYOD



Au revoir Michel...

Je ne l'ai que peu connu.

Lorsqu'il était président de l'association, je n'étais pas encore maire de Meroux, mais je participais déjà aux événements de l'ADMF (future AMF90) en tant qu'exposant lors des Journées de l'Echarpe.

Au regard de cette rétrospective sur l'action qu'il a menée au sein de l'association, je ne peux qu'être admiratif de ce qu'il a entrepris durant ses deux mandats. Un exemple pour nous tous ; un exemple pour moi-même.

Du souvenir que j'en ai, Michel Berné était un homme joyeux et chaleureux qui a su faire des rendez-vous de l'ADMF des moments conviviaux et sincères. D'ailleurs, mon prédécesseur, Pierre Rey, et moi-même n'avons eu de cesse que de faire perdurer cet esprit d'ouverture, ce sens de l'accueil et de l'amitié qui le caractérisaient.

Incontestablement sa gouvernance a marqué l'association dans ses fondements mêmes.

Michel Berné n'était pas clivant ; il réunissait.

Et, aujourd'hui, j'espère m'inscrire pleinement dans cette continuité qui, pour moi, est le propre du représentant des maires du département : savoir rassembler au-delà des clivages politiques, rechercher le dialogue en permanence, trouver des compromis...

Voilà l'enseignement qu'il nous a laissé, et pour lequel je le remercie.

Au revoir Michel...

Stéphane GUYOD
Président de l'AMF90

Manifestation «Présence postale», 2006



AG 2012 et signature de la convention avec la COFOR



Journée de l'Echarpe 2013 avec remise des trophées du concours Eco-Energie-Environnement



Calendrier des manifestations de l'automne

Comme chaque année, le calendrier des manifestations promet d'être riche d'ici la fin de l'année. Autant d'occasions de se rencontrer, d'échanger ensemble et avec nos partenaires avant « le grand rush » des élections municipales. Nous espérons vous y voir nombreux !

- **Les 9 et 10 octobre - Le Carrefour des Collectivités locales à Besançon Micropolis :** Cette nouvelle édition, qui sera la dernière de la mandature 2020-2026, aura pour thème « *Le numérique au service des territoires* », un sujet à double face, tout à la fois enjeu de déploiement de nouveaux services et modes d'échange avec nos concitoyens, mais aussi enjeu de sécurité des personnes, des données et des organisations tout autant privées que publiques, au sein desquelles la dématérialisation, la sauvegarde et l'hébergement informatiques ont pris une place prépondérante depuis de très nombreuses années. Mais le Carrefour des Collectivités est aussi l'occasion pour ses participants et visiteurs d'échanger et témoigner des défis auxquels les élus sont confrontés. Les quatre Associations départementales des Maires de Franche-Comté et leurs partenaires privilégiés s'associent à nouveau pour vous accueillir au Carrefour des Collectivités Locales, et échanger en toute convivialité. **Pour en savoir plus et obtenir votre badge gratuit :** <https://www.carrefour-collectivites.fr/>
- **Le 17 octobre et le 12 décembre - Les P'tits Dèj. des élus à la Maison des Communes (8h30) :** Ces moments conviviaux autour d'un café/croissant ne cessent d'attirer les foules. Sans thème particulier, les P'tit Dèj. sont l'occasion d'échanger sur divers sujets préoccupants afin de partager les inquiétudes, les expériences mais aussi les bonnes pratiques. De manière générale, en début de séance, un partenaire vient à la rencontre des élus pour présenter sa structure, ses missions ou ses projets ; puis les discussions s'enchaînent, et des problématiques sont soulevées, l'objectif étant de prendre conscience du réseau et de ne pas se sentir seul face aux difficultés. Pour vous inscrire, surveillez vos mails !
- **Du 18 au 20 novembre - Le Congrès et le Salon des Maires à Paris :** Comme vous l'avez compris, ce temps fort de l'année réunit en réalité deux événements. Tout d'abord le Congrès des Maires, animé par l'AMF Paris, est accessible sur inscription (payant). Des conférences de qualité y sont organisées ainsi que l'Assemblée générale de l'AMF. S'y inscrire donne directement accès au Salon des Maires adjacent. <https://www.amf.asso.fr/m/congres25/>

Le Salon des Maires, quant à lui, est accessible gratuitement sur inscription. Y sont réunis tous les partenaires des collectivités ; de petites conférences sont également organisées dans des espaces dédiés. <https://www.salondesmaires.com/visiter/>

Comme chaque année, l'AMF90 a réuni une délégation d'une trentaine d'élus souhaitant participer au Congrès et au Salon des Maires. Les élus venant hors délégation sont bien sûr les bienvenus pour gonfler les rangs du Territoire de Belfort et suivre le groupe. Au plaisir de vous y retrouver !

INFORMATION

Un autre Michel nous a malheureusement quitté cet été. M. Michel SAUVE, directeur du Centre de Gestion et de l'Association des Maires de 1985 à 2003 s'est éteint le 10 août dernier. Avec les élus de l'époque, il avait contribué à créer la Maison des Communes réunissant alors le CDG90, l'ADMF et plus tard le SIAGEP et le SIFOU.

**CARREFOUR
DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

**Le numérique au
service des territoires**

Besançon Micropolis - 9 & 10 octobre 2025

I.A. - DATA - CYBERSÉCURITÉ

Des données au service des territoires et de la transition écologique

Enedis accompagne les collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques énergétiques locales. En tant que gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, elle met à disposition des données fiables et territorialisées, contribuant à une meilleure compréhension des dynamiques énergétiques et à une prise de décision éclairée.

Des outils pour piloter la transition énergétique

Les collectivités disposent aujourd'hui de plusieurs services pour suivre et anticiper les évolutions de leur territoire :

— **L'Observatoire français de la transition écologique** permet de visualiser les données de consommation et de production d'énergie, de mobilité électrique, à différentes échelles (locale, régionale, nationale).



— **Le portail Open Data Enedis** donne accès à des jeux de données pour analyser :

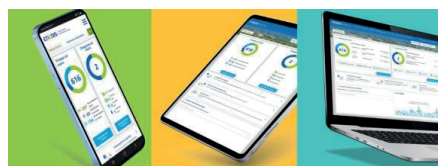
- la consommation et la production d'électricité,
- le développement des énergies renouvelables,
- la cartographie du réseau,
- les bilans énergétiques locaux.



Ces données, en accès libre, sont un levier pour construire des projets adaptés aux spécificités des territoires.

Un accompagnement opérationnel grâce au Portail Collectivités d'Enedis

En complément, le **Portail Collectivités** propose des services personnalisés pour accompagner les projets locaux :



- raccordement de production d'énergie renouvelable,
- autoconsommation collective,
- déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques,
- coordination des travaux d'aménagement...

Ces outils s'inscrivent dans une démarche de **coopération durable entre Enedis et les territoires**, au service d'un réseau électrique fiable, sobre et adapté aux enjeux de demain.

Le Carrefour des Collectivités Locales de Franche-Comté se tiendra à Micropolis Besançon les 9 et 10 octobre prochains et sera consacré cette année à la thématique « Le numérique au service des territoires ». Les équipes d'Enedis vous accueilleront sur leur stand au centre de la Rotonde pour échanger sur vos projets et vous présenter les outils à votre disposition.



Retrouvez tous les services sur le Portail Collectivités Enedis : <https://www.enedis.fr/jaccede-mon-portail-collectivites>
Pour en savoir plus, contactez votre interlocuteur privilégié : Vincent Lefranc - vincent.lefranc@enedis.fr - 06 80 60 24 94



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 41 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Direction Régionale Enedis Alsace Franche-Comté
57 rue Bersot - 25000 Besançon
www.enedis.fr



@enedis



enedis



enedis.official



enedis.official

Espaces sans tabac

Le décret «relatif aux espaces sans tabac» a été publié fin juin. **Il est désormais interdit de fumer sur les plages, dans les parcs et jardins publics ou aux alentours des établissements scolaires et équipements sportifs.** Des sanctions plus importantes sont également prévues à l'encontre des buralistes qui vendraient du tabac aux mineurs.

Les zones interdites sont donc : les abribus, les établissements scolaires sur un périmètre de **10 mètres autour** aux heures d'ouverture, idem pour les établissements destinés aux mineurs, les espaces non fermés des bibliothèques et les équipements sportifs. Le maire peut même étendre ces interdictions s'il le souhaite.

La **signalisation** est quant à elle obligatoire. Les communes qui avaient anticipé la démarche pour les espaces extérieurs n'ont pas à refaire leur signalisation. En revanche, dans les espaces intérieurs, une signalisation spécifique est fournie par le gouvernement. Les communes ont alors jusqu'au 22 janvier 2026 pour apposer les nouveaux panneaux, dont un arrêté du 22 juillet est venu préciser la taille.

Pouvoirs du Préfet renforcés

Durant l'été, trois décrets **d'application immédiate** renforçant les pouvoirs du préfet ont été publiés. **Ils consistent à étendre le pouvoir préfectoral de dérogation aux normes et à préciser les modalités de consultation du préfet sur la carte scolaire du premier degré.**

Ces décrets visent deux objectifs : la cohérence d'ensemble de l'action des services de l'Etat, et la cohérence territoriale des décisions mises en oeuvre. En outre **les pouvoirs du préfet sont renforcés à l'égard des chefs des services déconcentrés et responsables territoriaux des opérateurs de l'Etat au niveau départemental.** Le préfet est désormais préalablement consulté ou informé des décisions importantes prises par les opérateurs. Il peut même demander, avec effet suspensif, un réexamen de ces décisions.

A propos de la carte scolaire, le préfet est saisi de la proposition de carte scolaire au plus tard quinze jours avant le CDEN et rend son avis dans un délai de huit jours maximum suivant la réunion de ce conseil.

Enfin, si initialement le droit de dérogation préfectoral se limitait à sept domaines particuliers (décret du 8 avril 2020), il est aujourd'hui étendu à **toutes les matières.**

Preuve supplémentaire de ce pouvoir renforcé, en ce début septembre, une circulaire des ministères des Sports et de l'Education nationale ont invité les préfets et recteurs à se rapprocher des collectivités afin de mieux mutualiser les équipements sportifs scolaires.

Elections municipales - Réglementation (rappel)

22/05/2025 - Loi étendant le scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1000 habitants applicable dès les prochaines élections

01/09/2025 - Commencement des règles applicables aux financements des campagnes électorales et à la communication en période pré-électorale

Service public de la petite enfance

Le 22 juillet dernier a enfin été publié le décret relatif aux **modalités de répartition de l'accompagnement financier** pour l'exercice des compétences d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant.

Depuis le 1er janvier 2025, les communes exercent une nouvelle compétence obligatoire, le service public de la petite enfance (SPPE). **Toutes les communes doivent a minima recenser les besoins et informer les familles.** Celles de plus de 3500 habitants doivent en outre opérer une planification du développement des modes d'accueil et soutenir la qualité de ceux-ci.

La loi a donc prévu un accompagnement financier de l'Etat, mais **seulement pour les communes de plus 3500 habitants.** Le montant total est de 86 millions d'euros. Le décret est venu en expliquer le mode de répartition.

Ce montant sera calculé en fonction de deux critères : le nombre de naissances cumulé sur trois ans et le potentiel financier par habitant.

Cependant n'a pas été traitée la question du reversement de cet accompagnement financier aux EPCI lorsque les communes leur ont transféré la compétence, voire de l'absence d'aide financière de l'Etat lorsqu'un EPCI ne compte pas de commune de plus de 3500 habitants parmi ses membres.

Accessibilité : une boîte à outils

Le Ministère chargé de l'Autonomie et du Handicap a publié début septembre une boîte à outils accessible en ligne destinée à aider les élus locaux à améliorer l'accessibilité de leur territoire. **L'objectif est de rassembler l'essentiel des informations utiles pour les élus en charge de ces délégations.**

Différentes entrées thématiques sont proposées. Pour chacune, le cadre normatif est rappelé, des aides et ressources (financières et techniques) mobilisables sont mentionnées et des exemples concrets sont brièvement présentés.

Un formulaire de contact est mis à la disposition des élus utilisateurs. Les messages envoyés via ce formulaire seront réceptionnés par la Délégation interministérielle à l'accessibilité et les **sous-préfets référents handicap et inclusion** investis en 2023 dans chaque département.



BON A SAVOIR

GEND'élus disponible sur internet

L'application Gend'élus déjà disponible sur smartphone est désormais disponible sur internet. Pour rappel ce dispositif vise à permettre aux élus d'entrer en contact, par tchat, avec des gendarmes **7 jours sur 7 et 24 heures sur 24**, et à accéder à toute une base d'informations opérationnelles et juridiques.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/gendelus>

La plateforme CollectivAssur est disponible !

<https://www.collectivassur.fr/>

INFORMATION
à diffuser auprès
de vos administrés



Un nouveau métier au service des personnes en situation de handicap

POURQUOI ?



Pour les personnes en situation de handicap et leurs proches, il n'est pas toujours facile de construire des projets pour sa vie. Avec des parcours souvent complexes, faire des choix et trouver les bons partenaires peut devenir un vrai défi.

COMMENT ?



Le facilitateur de choix de vie a pour mission de soutenir la demande des personnes concernées par le handicap pour garantir un projet de vie respectueux de leurs aspirations et de leurs droits. Il vise à aider la personne à formuler ses choix, à comprendre ses droits et à trouver les bons partenaires. Il soutient l'autodétermination.

Facilitateur est un nouveau métier, expérimenté à partir de 2016 et qui se déploie dans toute la France. Ils sont désormais 350.

POUR QUELS PROJETS ?



La scolarité
Le logement
La vie quotidienne
L'accès aux droits
La santé
La vie affective et sociale
La vie quotidienne
Les sports, les loisirs
L'emploi, la formation
La mobilité, ...



Reconnaître que chaque individu a le droit d'être acteur de sa vie, c'est lui donner une place citoyenne pleine et entière.

L'autodétermination est un élément clé de l'inclusion sociale. Il s'agit d'un droit revendiqué par les personnes concernées elles-mêmes, afin d'être reconnues et respectées en tant que citoyen à part entière.

C'est le pouvoir de **dire**, de **faire**, de **savoir**, de **pouvoir** et d'**agir**.

La Haute Autorité de Santé la définit comme la compétence qui permet de faire des choix et de prendre des décisions relatives à sa propre qualité de vie.

Elle permet de se fixer des objectifs, de résoudre des problèmes, de savoir défendre son point de vue, de trouver ses ressources et d'expérimenter.

Elle vise le développement de l'autonomie de la personne ayant des besoins particuliers.

Elle met l'accent sur les forces de la personne et les conditions de vie favorables à la réussite et au succès.

CONTACT



Sarah BRIQUET : 06 88 99 51 09

Rachel GUILLAUME : 06 58 56 50 47

faciliteur@territoiredebelfort.fr

Un dispositif facile d'accès



Pour
tous les
handicaps



Sans
notification
MDPH



Sans limite
dans le
temps



Pas de
limite
d'âge



Sans
participation
financière

**Cyberattaques : protégez
votre activité, pas seulement
vos données**



**Groupama vous couvre jusqu'à 50 000 €
en cas de cyber attaque.**



Nos experts vous accompagnent également
pour gérer la crise afin que vous puissiez
reprendre votre activité au plus vite.



Pour les conditions et limites de garanties, reportez-vous à votre contrat ou renseignez-vous auprès de votre conseiller Groupama. Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Grand Est - 101 route de Hausbergen CS 30014 Schiltigheim 67012 Strasbourg Cedex - 379 906 753 RCS Strasbourg. Entreprise régie par le Code des Assurances. Document et visuel non contractuels Crédit photo : © Aurélien Chauvaud - 09/2025.

La transversalité, un gage de réussite !

Ensemble, décarbonons notre territoire !

GRDF est convaincu que le gaz est essentiel dans le mix énergétique français, à condition de le décarboner et d'en transformer les usages. C'est précisément l'ambition de GRDF à travers son projet d'entreprise « Mission décarbonation » :

- **Diviser par 2** les émissions de ses activités
- **Aider** l'ensemble de ses partenaires et clients à réduire leur empreinte carbone
- **Atteindre 25 % de gaz vert** dans la région Bourgogne Franche-Comté

DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR PASSER À L'ACTION !

- **Décarbonation des réseaux** : Il existe des solutions innovantes et décarbonées pour réduire l'empreinte carbone des chantiers. En effet, les canalisations en polyéthylène biosourcé (PE) et les techniques d'enrubannage et de tubage contribuent à rendre les chantiers plus durables et respectueux de l'environnement.
➤ *L'utilisation de l'enrubannage sur les chantiers permet d'éviter l'équivalent de **8 tonnes de CO₂** par km de réseau posé. Retrouvez plus d'informations sur JustDécarb.*
- **Développement du gaz vert** : Avec 3 unités de méthanisation en service, le département Territoire de Belfort compte 5,6 % de gaz vert dans les réseaux de distribution. Cette énergie renouvelable et issue du territoire permet de se chauffer et de cuisiner. Elle est aussi transformée en carburant appelé BioGNV.
➤ *La région Bourgogne Franche Comté compte aujourd'hui 10 stations BioGNV. Et si la prochaine était en territoire de Belfort ?*
- **Maîtrise de l'énergie des habitants** : Dans sa maison ou dans son appartement, se chauffer au gaz, c'est faire le choix d'une solution d'avenir. En 2050, 100% du gaz dans les réseaux de GRDF sera renouvelable et produit localement. Dès aujourd'hui, des solutions performantes existent comme la pompe à chaleur hybride qui associe le meilleur de la technologie électrique et de la chaudière gaz. Cette installation permet de réaliser jusqu'à **40% d'économie** et d'optimiser les dépenses énergétiques.



Un territoire décarboné ? Oui, mais pas sans vous !

Pour en savoir plus : la plateforme Just Decarb vise à décrypter les enjeux et l'actualité de GRDF en mettant en avant des solutions liées aux énergies renouvelables.



① **Jérôme Wagner**
Directeur territorial
Franche-Comté
jerome.wagner@grdf.fr

**Faites le grand
saut du gaz vert.**





ZOOM sur Michel BERNÉ...

... ancien Président de l'Association des Maires (ADMF) de 2001 à 2014.

Son grand sourire et son rire tonitruant en faisaient un homme communicatif. Sa sympathie et sa convivialité en faisaient une personne affable. Généreux et paternaliste, Michel Berné, ancien maire de Rougemont-le-Château et ancien président de l'Association des Maires du Territoire de Belfort, était toujours soucieux du bien être de ses agents et de ses administrés. Décédé le 22 juillet dernier, nous garderons toujours en mémoire la bonhomie de cet homme qui aimait venir à la Maison des Communes et qui appréciait son rôle de représentant des maires. Retour sur son action à l'ADMF90... Merci Michel.

2001

Renouvellement du Conseil d'administration à la suite des élections municipales

Président : Michel Berné, maire de Rougemont le Château

Programme de formation pour les nouveaux élus.

28 avril : Journée « Les maires au XXI^e siècle » à l'Atria.

57 élus adhèrent au contrat groupe des assurances GROUPAMA.

Juin : conférence de Maître Gauzes sur la pénalisation de la gestion publique.

Journée sur la sécurité routière à Danjoutin.



2002

Février : Assemblée générale dont le thème principale était **l'intercommunalité**.

Avril : début du programme de formation (le maire et les associations, le permis de construire) ; les élus des départements voisins étaient également invités à y participer.

Mai : présentation des **trois nouveaux sites web** de la Maison des communes (CDG, SIAGEP, ADMF90).

Juillet : soirée à la citadelle de Besançon « Sur les traces de Vauban ».

Octobre : **journée d'information à Etuefont sur l'insécurité et la prévention de la délinquance** en présence du Préfet et du Procureur de la République.

Journée à l'Ecomusée d'Alsace.



2003

Mars : Assemblée générale portant sur **la solidarité et la décentralisation**.

Avril : début du programme de formation (découverte d'internet, voirie...).

Visite du SERTRID à Bourogne.

Juin : formation sur la maîtrise d'ouvrage.

Octobre : **Journée de l'Echarpe** avec pour thème principal le haut-débit et les réseaux de téléphonie mobile.

Novembre : réunion d'information d'EDF/GDF.

2004

Février : création d'un plan de formation triennal, « **Les jeudis de l'info** », pour les élus locaux.

Assemblée générale portant principalement sur **la taxe professionnelle**.

Juin : Formation concernant les aides européennes, et **visite au Parlement européen**.

Octobre : **conférence sur la défense-incendie** à la Maison des communes.



2005

Février : Assemblée générale dont les thèmes principaux étaient la décentralisation et l'adaptation des services publics notamment **la problématique de la fermeture des bureaux de poste**.

Mars : convention signée avec les communes pour l'accès aux formations « Les jeudis de l'info ».

Juin : visite des sites équipés en énergie renouvelable (Brognard, Saulnot, Courchaton).

Octobre : rencontre avec les **opérateurs de téléphonie mobile** pour l'aménagement du réseau de communication.



2006

Février : **concours du meilleur journal communal** par catégories de commune.

Avril : **remise des prix du concours** à l'Atria ; le 1^{er} prix a été décerné à la commune de Sermamagny (prix du public)

Mai : **Voyage en République tchèque.**

Juin : manifestation des maires contre la réduction de la présence postale dans les petites communes.



« Cette fonction (maire) est un enrichissement constant, elle demande une polyvalence de chaque instant. En restant proche de nos administrés. Nous sommes des « pâtissiers-zingueurs, élus de la rue ». Mais que de satisfaction quand nous voyons nos projets se réaliser.

« Le maire aujourd'hui reste un des rouages du fonctionnement des institutions de la REPUBLIQUE, et il est et reste au service de Celle-ci. » Michel BERNÉ, 2007

2007

30 juin au 1er juillet : Exposition « Mais qui sont les Maires ? » organisée pour les 20 ans de l'association.

Décembre : 1er voyage au Burkina Faso



2008

Renouvellement du Conseil d'administration à la suite des élections municipales

Président : Michel Berné, maire de Rougemont le Château

Avril : début du plan de formation



Juin : **Motion** pour demander l'annulation des fermetures de classes à l'Inspection d'académie et au rectorat

29 et 30 Octobre : **Salon « Est Collectivités » au Parc des expositions de Mulhouse**

Novembre : édition du livret « Le Maire au fil du temps... » reprenant la partie historique de l'exposition « Mais qui sont les Maires ? » de 2007

2009

Mars : Assemblée générale (**débat sur le rapport Ballardur**)

Juin : lancement du concours « Les Trophées de l'Innovation » récompensant les collectivités du Territoire de Belfort et du Haut-Rhin sur les réalisations faites en terme de **communication** territoriale

26 juin : Conférence-débat à l'Atria en présence de Jacques Pélissard, Président de l'Association des Maires de France (AMF), sur le projet de réforme des Collectivités territoriales

Octobre : remise des Trophée de l'innovation dans l'amphithéâtre du CCsRB, suivi d'une représentation de la compagnie Les Héliades intitulée « **Mal de Maires** »

2010

Novembre : **Motions**

- Instauration d'une taxe sur les loyers des HLM
- Maintien du CRRRA centre 15 Nord Franche-Comté
- Désengagement des CAF dans le cadre de la prestation de service ordinaire

2011

>>> **Elaboration du Schéma départemental de Coopération intercommunale**

Octobre : Salon « Maires et Collectivités » au Parc Expo d'Andelnans



Novembre : Congrès des Maires de France et signature d'une **convention avec EDF**

Décembre : approbation du Schéma départemental de Coopération intercommunale

Motions :

- Prélèvement d'Etat sur les ressources des organismes HLM
- Baisse du taux de cotisation du CNFPT

2012

Mars : **Motion** concernant la condamnation du Maire de Cousolre

Avril : Assemblée générale et **convention signée avec la COFOR**

>>> **Réalisation d'un nouvel annuaire des Collectivités et EPCI**

Octobre : Rencontre des élus avec le nouveau **Préfet** à la salle d'honneur de la mairie de Belfort

2013

Janvier : **Motion** de soutien à Michel Gaidot, maire de Vescemont ; distribution des nouveaux annuaires

Février : réunion de concertation sur les nouveaux **Rythmes scolaires**

Avril : lancement du **concours ECO-Energie Environnement** récompensant les collectivités pour toute initiative en matière de développement durable et d'économie d'énergie

Juillet : création de l'Association des Anciens Maires du Territoire de Belfort

Septembre : **Journée de l'Echarpe et remise des Trophée ECO-Energie Environnement**

Août : Réunion d'information sur **les nouveaux scrutins locaux**

Octobre : **apéritif dinatoire avec les Parlementaires**

Décembre : **Convention signée avec le Groupement de Gendarmeries et le Préfet du Territoire de Belfort**



Formation Elus

Consultez le catalogue des formations sur notre site internet : www.amf90.fr

Programmez financièrement votre prochain mandat
Lundi 6 octobre (17h30-20h30)

L'organisation des élections municipales
Jeudi 27 novembre(9h00-12h00 / 13h30-16h30)
Un lien d'inscription vous sera transmis par mail en temps voulu.

Evènements

Carrefour des Collectivités locales - Le Numérique
Les 9 et 10 octobre à Besançon Micropolis

P'tit Déjeuner des Elus
Vendredi 17 octobre - 8h30 Maison des Communes Belfort

Congrès des Maires de France
Du 18 au 20 novembre - Porte de Versailles à Paris

Consultez notre site internet :

www.amf90.fr

Directeur de
Publication:
Stéphane GUYOD
Rédacteur en Chef:
Dimitri RHODES
Rédaction/Maquette:
Céline MOUGIN
ISSN 2430-0586

29, bd Anatole France CS 40322
90006 BELFORT Cedex - 03.84.57.65.70
www.amf90.fr